****

**Appel d’offre Réf :** **DA-NIAM-00045**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**ÉVALUATION FINALE EXTERNE DU PROJET**

**RECOSA**

**Renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations vulnérables des régions transfrontalières du Burkina Faso (région du Sahel) et du Niger (région de Tillabéri)**

**12 Décembre 2019 – 11 Décembre 2023**

****

****

****

****

**Rédacteur : YONLI Midiéba Fabrice**

**Date de rédaction : mai 2023**

2. **INFORMATIONS GÉNÉRALES**
   1. **À propos de Humanité & Inclusion**

Révoltés par l'injustice à laquelle sont confrontées les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde de solidarité et d'inclusion, enrichi par nos différences, où chacun peut vivre dans la dignité. Humanité & Inclusion est une organisation d'aide et de développement indépendante et impartiale qui travaille dans des situations de pauvreté et d'exclusion, de conflit et de catastrophe. Nous travaillons aux côtés de personnes handicapées et vulnérables pour contribuer à la satisfaction de leurs besoins essentiels, à l'amélioration de leurs conditions de vie et à la promotion du respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Pour plus d'informations sur l'association : <http://www.hi.org>

* 1. **A propos du projet RECOSA**

Le projet RECOSA, est mis en œuvre par un consortium de huit (8) organisations nationales et internationales, selon une logique d’intervention basée sur cinq résultats :

**Le premier résultat** centré sur l’approche filets sociaux, vise à assurer une couverture des besoins les plus essentiels (notamment en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle), en lien avec la protection sociale des ménages les plus vulnérables et la protection des actifs productifs transférés (résultat 3), destinés à générer des revenus et permettre au ménage d’améliorer sa situation socioéconomique.

**Le second résultat** porte sur le domaine de la santé, l’hygiène et l’assainissement, et s’intéresse aux causes profondes de la malnutrition, les questions liées aux genres et à la santé des populations les plus vulnérables et exposées aux maladies. Les activités visent le renforcement des capacités des agents de santé, ainsi que celle des acteurs communautaires. Il s’agit d’assurer une meilleure prise en charge des patients, une plus forte capacité de prévention des maladies et de la malnutrition à travers le référencement des cas, une hausse de l’utilisation des services de santé sexuelle et reproductive par les populations en général, et spécifiquement les femmes en âge de procréer et une internalisation des mécanismes d’hygiène et assainissement. Enfin, l’approche de stimulation permet de développer les compétences sociales, motricité globale, motricité fine, écoute, vision, langage et soins personnels des enfants malnutris, de manière individuelle avec un kinésithérapeute pour les cas plus graves référés, et au centre de santé avec des séances de thérapie de stimulation individuelles ou collectives, impliquant les mères éducatrices formées. Par ailleurs, étant donné l’importance du pastoralisme dans les zones d’intervention, l’approche One Health permet de créer des liens entre la médecine humaine, vétérinaire, les sciences environnementales et sociales, avec une stratégie intégrée de lutte contre les zoonoses (maladies infectieuses des animaux transmissibles à l'être humain), afin de dynamiser la surveillance sanitaire, avec une réelle implication des acteurs sectoriels.

**Le troisième résultat**, axé sur la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations agricoles et pastorales, cherche à renforcer les moyens d’existence locaux afin que les communautés et les ménages soient acteurs de leur propre développement en créant des opportunités économiques variées et durables. La stratégie pour atteindre ce résultat est le modèle de progression (graduation model), qui comprend une combinaison d’actions basées sur des transferts d’actifs destinés à augmenter les capitaux productifs du ménage, avec un accompagnement et une mise en place des mécanismes pour améliorer la capacité d’épargne des bénéficiaires et leur autonomisation économique. Le but de ce modèle est d’amener les ménages les plus pauvres vers une sortie progressive de la situation d’extrême pauvreté et vers l’insertion économique partant de leur environnement socioéconomique. En plus des transferts non productifs (filets sociaux) et productifs (récheptelisation, semences améliorées, AGR), cette approche intègre aussi le renforcement des capacités, un accompagnement technique et la mise en place des dynamiques communautaires permettant une plus grande durabilité des actions : travaux HIMO sur des infrastructures et équipements de production, mise en place des systèmes communautaires d’appui, comme les auxiliaires d’élevage ou les coaches endogènes, actions pour améliorer les chaînes de valeur. En appui aux activités agropastorales, une dimension WASH sera également engagée, avec la réhabilitation des puits pastoraux et une dimension écologique : réhabilitation des terres à vocation agricole par des ouvrages de conservation des eaux et des sols, formation sur les bonnes pratiques environnementales et introduction des foyers améliorés pour la réduction d’au moins 30% de la consommation de bois de chauffage. Puis, une approche inclusive destinée aux personnes handicapées vivant chez les ménages très pauvres.

Le résultat 4 est axé sur le développement local, afin de renforcer les compétences des services communaux, mais aussi la participation de la société civile à la gouvernance locale, à travers la dynamisation des cadres d’échange et les mécanismes de redevabilité citoyenne, ainsi que la prise en compte des plus vulnérables. En lien avec les autres objectifs du projet, des actions seront menées pour contribuer à la création d’un fichier unique sur les acteurs de la SAN et la cohésion sociale/promotion de la paix et un appui à la documentation civile, qui va dans le sens du processus de mise en place de la protection sociale.

Le résultat 5 vise l’amélioration de la cohésion sociale, la prévention et la gestion des conflits dans les zones d’intervention. Ce volet se traduit par la mise en place d’activités axées sur la formation, information et sensibilisation sur les conflits, la prévention, l’atténuation et la gestion des conflits : promotion des espaces de dialogue, renforcement et amélioration des mécanismes internes de cohabitation pacifique.

1. **CONTEXTE D'ÉVALUATION**

**2.1 Présentation du projet à évaluer**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet | RECOSA : Renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations vulnérables des régions transfrontalières du Burkina Faso (région du Sahel) et du Niger (région de Tillabéri) |
| Dates de mise en œuvre | 48 mois (Décembre 2019 - Décembre 2023) |
| Budget | 17 575 000 euros |
| Lieu/domaines d'intervention | **Province du Séno**   * + **Commune de Bani**   + Commune de Gorgadji   + **Commune de Sampelga**   **Province du Yagha**   * + Commune de Boundoré   + Commune de Mansila   + Commune de Tankougounadié   + **Commune de Sebba**   + Commune de Solhan   + Commune de Titabé   **Département de Tillabéri**   * + - **Commune de Sakoira**     - Commune de Anzourou     - **Commune de Kourtheye**     - **Commune de Dessa**   **Département de Téra**   * + - Commune de Diagourou   **Département de Gothèye**   * + **Commune de Dargol**   + **Commune de Gotheye**   Domaines d'intervention : Santé - Nutrition - Soutien Psychosocial, Eau, Assainissement et promotion de l’hygiène, Sécurité alimentaire et renforcements des moyens d’existence, Gestion et mise en valeur des ressources naturelles adaptées au contexte sahélien, les aménagements agro-pastoraux et pastoraux, Réduction des risques de catastrophes, Gouvernance locale, Promotion de la paix et cohésion sociale, Promotion de l’inclusion et du genre. |
| Partenaires opérationnels | BURKINA FASO:  \* Association Nodde nooto  \* Croix-Rouge Burkinabè  \* Croix-Rouge Espagnole  \* Humanité & Inclusion  \* Médicos del Mundo España  \* Vétérinaires sans Frontières Belgique  NIGER :  \* Humanité & Inclusion  \* ONG Karkara  \* Médecins du Monde Belgique  \* SongES Niger  \* Vétérinaires sans Frontières Belgique |
| Groupes cibles | * Ménages très pauvres * Jeunes de 15 à 30 ans * Personnes handicapées * Auxiliaires d’élevage * Coachs endogènes * Femmes formatrices foyers améliorés * Associations Villageoises d’Epargnes et de Crédits (AVEC) * Jeunes et femmes * Enfants de moins de 5 ans * Femmes en âge de procréer * Agent de Santé à Base Communautaire (ASBC) et relais communautaires * District sanitaire : ECD, CMA, CSPS, CSI, etc.) * Agents de santé * OBCE (associations locales) * Ecole * DPEPS (Direction provinciale des établissements post primaires et secondaires). * Etablissements secondaires * Mères éducatrices * Pairs éducateurs * Futurs maris * Futures épouses * Acteurs des institutions locales * Organisations de la Société Civile (OSC) * Comité de gestion de paix * Population |
| Objectifs du projet | **Objectif général :**  Renforcer la résilience et la cohésion sociale des populations vulnérables des régions transfrontalières du Burkina Faso (région du sahel) et du Niger (région de Tillabéri),  D’une durée de 48 mois, le projet couvrira 9 communes au Burkina (Mansila, Tankougonadié, Boundoré, Solhan, Sebba, Titabé, Sampelga, Bani et Gorgadji) et 7 communes au Niger (Diagourou, Sakoira, Anzourou, Dargol, Kourtheye, Dessa et Gotheye). »  **Objectif Spécifique 1** : Renforcer les moyens d’existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle.  **Objectif Spécifique 2 :** Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale. |
| Résultats escomptés et indicateurs | Résultat 1 : Favoriser l’accès de 7.000 ménages très vulnérables (3000 au Burkina et 4000 au Niger) à un système de protection sociale  Résultat 2 : Accès de 344 834 personnes aux services sociaux de base notamment aux services de consultation prénatale, aux soins curatifs de la malnutrition pour enfants de moins de 5 ans  Résultat 3 : Préservation et promotion des moyens d’existence auprès de 7.000 ménages TP bénéficiant d’un paquet multisectoriel.  Résultat 4 : Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'Etat dans les communes de Diagourou, Sakoira, Anzourou, Dargol, Kourtheye, Dessa et Gotheye  Résultat 5 : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes de Diagourou, Sakoira, Anzourou, Dargol, Kourtheye, Dessa et Gotheye |
| Principales activités mises en œuvre | Activités liées au Résultat 1 :  A.1.1 Catégorisation socioéconomique des ménages (HEA), sélection des ménages bénéficiaires  A.1.2. Filets sociaux à la soudure pendant trois ans pour 7.000 ménages TP  Activités liées aux Résultat 2 :  2.1. Renforcement de capacités du Réseau d´Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC) et des autres acteurs communautaires pour la promotion de la santé et la référence aux Centres de Santé  2.2 Renforcement des capacités d´éducation de la population en Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) avec accent sur les avantages des accouchements assistés et des CPN précoces à travers les membres d’associations locales  2.3 Renforcement des capacités d´éducation pour la santé des Adolescents en SSR (incluant la Planification Familiale) en milieu scolaire  2.4 Ecoles des maris et Clubs des futurs maris (jeunes de 15 à 24 ans)  2.5 Espaces sûrs pour les filles/adolescentes (10-19 ans)  2.6. Renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion des services de santé primaire au niveau des CSPS, CSI et supervision intégrée des Districts  2.7. Renforcement de l'intégration et de la qualité de la prise en charge de la malnutrition dans les CRENAS et CRENAM des CSI/CSPS des districts Gothèye, Sebba, Dori et Téra, et des CRENI de Tillabéri, Dori, Sebba  2.8. Dotation d´équipements de base et intrants médicaux et nutritionnels et mise en place de stock de médicaments  2.9. Réhabilitation de mise à niveau des structures de santé, y compris les éléments d’assainissement et l'approvisionnement en eau dans les salles de soins  2.10. Formation et supervision des agents socio sanitaires des Unités PCI /PCA (Prise en Charge en Interne et Prise en Charge Ambulatoire) sur la stimulation précoce des enfants malnutris  2.11. Ouverture ou renforcement des espaces de stimulation au niveau des Unités PCA dans les CSPS et des unités de Prise en Charge en Interne (PCI) dans les CRENAS et CRENAM des CSI des Gothèye, Sebba, Dori et Téra, et des CRENI de Tillabéri, Dori, Sebba  2.12. Identification, référencement, évaluation et organisation de séances de stimulation collectives des enfants  2.13. Sensibilisation des agents de santé sur la prise en charge de la kinésithérapie pédiatrique liée à la nutrition  2.14. Formation des agents de santé animale et des volontaires de la croix rouge, sur la santé et la nutrition humaine et animale et vulgarisation des bonnes pratiques environnementales  2.15. Promotion de l’hygiène dans les écoles  2.16. Renforcement des capacités des comités de gestion de l’eau  Activités liées aux résultats 3 :  A.3.1 Récheptelisation des ménages bénéficiaires à travers des petits ruminants  A.3.2. Appui à la création de petites unités de transformation de produits pastoraux (lait, fromage etc.) pour les femmes et les jeunes  A.3.3. Fonds d’appui aux Activités Génératrices des Revenues  A.3.4. Insertion socioéconomique des personnes handicapées  A.3.5. Accompagnement à l’intégration des ménages bénéficiaires dans la chaîne de valeurs bétail-viande  A.3.6. Formation des producteurs et productrices issus des ménages plus vulnérables sur les modules principaux d’élevage amélioré (volailles, petits ruminants)  A.3.7 Coaching des ménages bénéficiaires  A.3.8. Renforcement des services vétérinaires de proximité  A.3.9 Aménagements agropastoraux et pastoraux avec HIMO  A.3.10. Distribution de kits agricoles et formation et équipement sur les itinéraires techniques des cultures céréalières  A.3.11. Appui à la promotion de la filière volaille au profit des jeunes (productions de pintades/poulets, commercialisation)  A.3.12 Sensibilisation sur le déstockage stratégique pour faire face aux crises pastorales  A.3.14. Formation sur la conservation de la production agricole et réhabilitation de greniers familiaux traditionnels  Activités liées aux résultats 4 :  A.4.1 Analyse des capacités au niveau communal (SADCI)  A.4.2 Renforcement de la participation des communautés à la gouvernance locale  A.4.3 Appui à la documentation civile  A.4.4 Cartographie des actions SAN-Résilience-Cohésion sociale  A.4.5 Formation des Communes, services techniques et leaders paysans sur le LEGS (Livestock Emergency Guidelines and Standard)  A.4.6 Renforcement du Système d’Alerte Précoce (SAP) et intégration du SAP pastoral au sein des Communes et des structures d’appui  A.4.7. Réhabilitation de points d’eau à vocation pastorale et dynamisation des Comités de gestion  Activités liées aux résultats 5 :  A.5.1 Réalisation des EPVC avec une approche sensible au conflit  A.5.2. Appui aux communes pour la mise en œuvre des plans d'action communautaires identifiés à l’EPVC en lien avec la SAN et la cohésion de la paix  A.5.2 Création des espaces de dialogue communautaire et d’échange multi-acteurs  A.5.3 Participation des acteurs communautaires à la promotion de la paix et la résolution des conflits  A.5.5 Promotion de la cohabitation pacifique sur la gestion des ressources naturelles  A.5.6 Renforcement des capacités sur les mécanismes locaux d’accès et de gestion des ressources naturelles |

Le consortium constitué par **Association Nodde Nooto (A2N), Croix Rouge Espagnole, Karkara, Médicos del Mundo España, Médecins du Monde Belgique, Vétérinaires Sans Frontières Belgique, SongES et Humanité & Inclusion**, (lead du consortium) soutient directement 7000 ménages bénéficiaires avec des actifs productifs pour accroitre leur productivité, avec des interventions de filets sociaux pour protéger les moyens d’existence.

Le projet RECOSA s’appuie à travers une approche multisectorielle sur différents niveaux temporels :

* à court terme pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de base et en améliorant la diversité alimentaire avec les populations les plus vulnérables
* à moyen-terme à travers l’amélioration durable de la qualité et de l’accès aux services de base et le renforcement des moyens d’existence
* à long-terme à travers le renforcement de la gouvernance locale, l’amélioration de la gestion des ressources naturelles et de la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs.

L’approche globale du projet RECOSA est la graduation des ménages bénéficiaires directs et l’appui au développement local inclusif en favorisant la concertation et les synergies entre les communautés, les Organisations de la Société Civile (OSC), les communes, les services déconcentrés de l’État et les autorités politiques. L’inclusion des groupes vulnérables dans cette approche et la mise en place de mécanismes d’accompagnement multisectoriels et de proximité, adaptés aux besoins des ménages bénéficiaires, complètent les stratégies de résilience de l’intervention.

**2.2 Justification de l'évaluation**

Le projet est mis en œuvre depuis décembre 2019 dans les deux pays (Burkina et Niger). L'évaluation finale est prévue pour mesurer les résultats atteints à travers les différentes activités. Cette évaluation sera menée par des consultants externes engagés par HI. Le système de suivi évaluation du projet mesure annuellement les indicateurs du cadre logique (Baseline, 2 Midline, Endline (prévue en novembre 2023)) et une base de données régulièrement mise à jour. Aussi, des processus d'apprentissage actuellement en cours ainsi qu'un atelier de bonnes pratiques planifié en novembre 2023, pourront être utilisés comme ressources pour les consultants.

L'évaluation finale aura lieu après 44 mois de mise en œuvre du projet. La pandémie de Covid-19 s'est déroulée parallèlement au lancement du projet, et la dégradation de la situation sécuritaire ayant réduit l’accès aux populations bénéficiaires, ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet.

L'évaluation finale est un élément clé de la politique qualité des projets de HI. L’Ethique, Apprentissage et Redevabilité sont les trois principes fondamentaux de la politique qualité des projets de HI.

**Éthique** : La notion d’éthique réunit l’ensemble des principes moraux universels et les valeurs promues par HI. L’action de HI est guidée par quatre valeurs : Humanité, Inclusion, Engagement et Intégrité et s'appuie sur les dispositions pertinentes des textes, déclarations, conventions et traités internationaux et autres engagements liés à nos activités

**Apprentissage** : l'évaluation représente une opportunité clé pour apprendre de la mise en œuvre et des résultats du projet. Le projet cherche à avoir des recommandations basées sur les résultats, visant à soutenir les ajustements possibles des approches du projet et leur adaptabilité à de futurs projet similaires. L'identification des bonnes pratiques et des leçons apprises contribuera à capitaliser les méthodes réplicables à de futurs projets de HI ou des partenaires du consortium.

**Redevabilité** : rendre compte aux parties prenantes du projet de manière transparente est l'un des objectifs de l'évaluation. Les résultats de l'évaluation finale seront utilisés pour rendre compte des changements intervenus dans le projet, tant en interne qu'en externe. L'évaluation est destinée à fournir des conseils et des enseignements à l’Union Européenne, HI et ses partenaires de projet sur la performance, la qualité et l'efficacité globales du projet.

1. **DESCRIPTION DE LA PRESTATION DE SERVICE REQUISE**

**3.1 Objectifs généraux et attentes de l'évaluation**

Les objectifs de cette évaluation finale sont d'évaluer la performance, la qualité des activités réalisées, les résultats et la durabilité du projet.

Plus spécifiquement, dans les 2 pays de mise en œuvre, l'évaluation va :

* Évaluer les résultats, notamment pour les groupes cibles et les communautés locales, en comparant les résultats effectivement obtenus (y compris les résultats inattendus) et les résultats prévus au début du projet
* Évaluer l’efficacité, l’efficience et les effets/impact des interventions et des stratégies de mise en œuvre du projet
* Évaluer la durabilité des interventions

À travers ces critères, l’évaluation devra mettre en évidence les forces, les faiblesses et les contraintes dans la mise en œuvre du projet. Par ailleurs il s’agira de faire ressortir l’efficience du management et de la collaboration avec les parties prenantes du projet à travers les critères de participation, coopération et éthique.

En plus de cela, cette évaluation fournira des informations fiables et objectives et aura un caractère formatif avec l'identification et la systématisation des recommandations. En ce sens, il est attendu que des éléments de preuve et d'analyse soient compilés à partir de cette évaluation pour renforcer les processus de planification, d'exécution et de redevabilité pour les actions futures.

**3.3 Résultats attendus**

Les objectifs spécifiques susmentionnés sont liés aux critères et aux questions d'évaluation détaillés dans le chapitre ci-dessous.

Plus précisément, les résultats attendus sont les suivants :

* Une évaluation finale externe participative, impartiale et inclusive est menée sur les engagements définis ci-dessous, permettant une compréhension complète des processus et de la gouvernance du projet tout en mesurant les résultats du projet conformément à ses objectifs.
* Les bonnes pratiques du projet sont identifiées et des recommandations fondées sur des preuves sont formulées, afin de contribuer à la gestion des connaissances sur les approches et les interventions du projet par les partenaires du consortium ;
* Les forces et les faiblesses du projet RECOSA dans les pays d'intervention sont évaluées et les facteurs contextuels qui sous-tendent les différences entre les 2 pays sont identifiés ;
* Les sujets transversaux tels que le genre, l'innovation et l'inclusion sont pris en compte au niveau stratégique et opérationnel ;
* L'impact de la pandémie de Covid-19 dans l'intervention et les adaptations faites par le projet sont examinés.
* L’impact de la situation sécuritaire sur l’intervention et les adaptations faites par le projet sont examinés
* La cohérence et l'harmonie en termes d'approche et de qualité des résultats obtenus dans les deux pays, sont attendues.

**3.4 Destinataire de l’évaluation**

Les principaux utilisateurs prévus des conclusions de l'évaluation et des recommandations qui seront formulées sont les équipes de projet - composées de HI, du personnel des partenaires et des membres du consortium.

Les résultats de l'évaluation seront également partagés au sein de HI et des organisations partenaires du consortium, afin de les aider à prendre des décisions, en capitalisant l'expérience et en la développant. Les parties prenantes du projet (OSC, communes, services techniques étatiques et bénéficiaires du projet) seront également informées des résultats de l'évaluation finale et de la voie à suivre, d'une manière qui leur sera accessible et facile à comprendre. Enfin, le rapport d'évaluation sera dûment soumis à l’Union Européenne, bailleur du projet RECOSA, dans le cadre de l'obligation contractuelle et de la responsabilité.

**3.5 Critères d'évaluation et questions évaluatives**

Le(s) consultant(s) articulera(ont) l'analyse autour d'un ensemble de questions et d’indicateurs d'évaluation tels que présentés dans la grille d'évaluation ci-dessous, en accord avec la politique qualité des projets de HI. Ces questions pourront être revues lors de la phase de lancement de l'évaluation, à la lumière des travaux préparatoires qui auront été finalisés avant que la phase de terrain n'ait lieu. Tout changement substantiel doit être convenu avec HI et les partenaires, et reflété dans le rapport de démarrage. Les critères ci-dessous doivent être examinés, pour toute la zone de mise en œuvre.

Ci-dessous, vous trouverez une description détaillée des catégories, des critères et des 5 engagements de HI qui guideront l'évaluation, sur la base des prochaines questions évaluatives :

**Catégorie BENEFICIARIES, critère CHANGEMENTS**

**Engagement sélectionné (1) :**

* Effet : Dans quelle mesure les bénéficiaires finaux du projet, composés de ménages très pauvres, de femmes enceintes et allaitantes, de personnes handicapées, d’adolescents, témoignent-ils de changements positifs et durables dans leur qualité de vie attribuables aux activités du projet ?

Quels sont les principaux changements de graduation signalés par les bénéficiaires finaux, qui pourraient être attribuables aux activités exécutées par le projet ?

**Engagement sélectionné (2) :**

* Autonomisation : Dans quelle mesure les structures mises en place ou renforcées ont-elles développé ou installé des capacités durables à travers le projet RECOSA qui peuvent leur permettre de poursuivre les activités menées par le projet après sa clôture ?

Dans quelle mesure le projet a-t-il amélioré les capacités des structures communautaires ciblées et des associations locales partenaires de mise en œuvre à mener un projet de manière autonome et à remplir leur mandat en tant qu'organisations communautaires ?

**Catégorie GESTION, critère EFFICACITÉ**

**Engagement sélectionné (3) :**

* Résultats : Dans quelle mesure les modes d'intervention choisis par le projet et la mise en œuvre de ses activités ont-ils permis d'atteindre les objectifs fixés selon une gestion axée sur les résultats ?

Quels sont les écarts observés entre les résultats finalement atteints et les objectifs initialement visés ?

**Engagement sélectionné (4) :**

* Ajustement : Dans quelle mesure les logiques d'intervention retenues ont-elles été adaptées au contexte de chacun des pays ?

Quelles sont les principales différences entre les logiques d'intervention des 2 pays visant à atteindre les mêmes objectifs, et lesquelles de ces interventions ont été davantage axées sur les résultats ?

**Catégorie GESTION, critère EFFICIENCE**

**Engagement sélectionné (5) :**

Réactivité : Dans quelle mesure les activités du projet ont été adaptées dans le temps prenant en compte les nouveaux besoins nés de l’évolution du contexte de la zone de mise en œuvre ?

Quels sont les besoins humanitaires émergés dans la zone d’intervention et quelles sont les réponses proposées par le projet au cours de sa mise en œuvre ?

**Catégorie ACTEURS, critère Partenariat**

**Engagement sélectionné (6) :**

* Implication : Dans quelle mesure les apports de tous les membres du consortium sont-ils communiqués, analysés et intégrés dans les décisions stratégiques du projet afin d'améliorer sa mise en œuvre et ses résultats ?

Des processus descendants et ascendants sont-ils mis en œuvre pour garantir la participation de toutes les parties prenantes à la prise de décision, promouvoir le partage des connaissances afin de favoriser la durabilité des missions et des structures ?

Collaboration : dans quelle mesure les activités du projet se sont inscrites dans de grands ensembles valorisant la synergie avec des acteurs dans la zone de mise en œuvre de l’action ?

Des partenariats opérationnels réfléchis, pertinents et efficaces ont-ils été mis en place pour le développement de synergie d’action ?

1. **MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION ET ORGANISATION DE LA MISSION**

**4.1. Méthodologie de collecte**

La méthodologie exacte doit être proposée par le(s) consultant(s) dans les demandes.

Le/la prestataire est tenu de préparer, présenter et défendre l’approche méthodologique et les outils qu’il/elle juge appropriés pour le travail d’évaluation du projet RECOSA. Cependant, le/la prestataire doit considérer dans sa démarche méthodologique une approche participative, accessible, inclusive et sensible au contexte de sécurité fragile et au genre. L'évaluation doit également prendre en compte les opinions des différents acteurs ciblés, dans les 2 pays du projet et comparer leurs points de vue et perceptions sur les processus et résultats du projet. Le consultant adoptera une approche mixte où il/elle appliquera des méthodes qualitatives et quantitatives. Les approches et outils de collecte de données, ainsi que la diffusion des résultats de l'évaluation, doivent être inclusifs et accessibles et s'aligner sur les objectifs spécifiques de l'évaluation.

Les principales tâches à réaliser dans le cadre de cette évaluation sont :

### Phase préparatoire (phase 0)

* La coordination du projet RECOSA est désignée pour conduire l'évaluation. Elle met en place le CoPil. Le CoPil est composé du Responsable MEAL, d'un référent de la coordination du projet et d'un référent pour chaque partenaire membre du consortium. Il fournira un retour d'information pendant le processus d'évaluation
* Ce CoPil rédige les termes de référence, participe au comité de sélection du prestataire et à la définition des critères techniques de sélection de l'équipe d'évaluation externe.
* Le retour d'information technique sur les outils et le rapport initial et final sera fourni par le CoPil.
* L’équipe MEAL du projet RECOSA sera fortement impliquée et devra mettre à disposition du prestataire toutes les données antérieurement collectées qui facilitent l’évaluation du projet.
* Une rencontre de cadrage entre le prestataire et le CoPil de l’évaluation permettra de fixer les enjeux et les attentes vis-à-vis de l’évaluation finale du projet.

### Phase de documentation (phase 1)

* Le/la prestataire analyse la logique du projet/programme et propose une liste des questions d'évaluation et indicateurs. il/elle réalise également une séance participative avec les partenaires afin de définir les critères parmi ceux du référentiel HI.
* Le/la prestataire valide les questions et fournit des réponses partielles aux questions sur la base de l'information existante.
* Le/la prestataire identifie les hypothèses qui restent à tester sur le terrain et développe son plan de travail pour la collecte et l'analyse de l'information.

### Phase de terrain (phase 2)

* Le/la prestataire met en œuvre son plan de travail pour la collecte d'informations. Elle applique les techniques qui ont été validées (entretiens, questionnaires, focus group, études de cas, etc.) et commence à tester les hypothèses.

### Phase de synthase (phase 3)

* Le/la prestataire réalise un debriefing avec l’équipe projet après la phase terrain
* Le/la prestataire produit et soumet un rapport provisoire auquel l’équipe du projet fait un retour
* Le/la prestataire rédige le rapport final et une présentation power point du rapport qui comprend les constats et les conclusions en réponse aux questions posées, ainsi qu'un jugement d'ensemble. Le rapport contient également les recommandations qui sont classées et priorisées.
* Le rapport final est soumis à un contrôle qualité et une séance est réalisée avec le CoPil de l’évaluation pour présenter les résultats de l’évaluation et en discuter.
* La version finale est rédigée pour diffusion avec les différents retours des partenaires.

### Phase de diffusion et de suivi (phase 4)

* La prise en compte des recommandations fait l'objet d'un suivi et l’évaluation est diffusée.
  1. **Méthode de collecte**

Le/la prestataire sera responsable d’établir la méthodologie d’évaluation et les outils nécessaires. Cependant, elle devrait prévoir de collaborer avec des interlocuteurs/trices des principales langues de la zone d’intervention.

* 1. **Données disponibles (sur demande)**

Un large éventail de documents de projet et d'études existantes sera mis à la disposition de l'évaluateur ou des évaluateurs pour une étude documentaire. Il s'agit notamment des documents et rapports clés du projet, des rapports de base, des produits des activités MEAL (y compris les revues après action et les rapports de visites sur le terrain) et des documents de gouvernance du consortium RECOSA. On peut noter entre autres :

- Référentiel Qualité Humanité & Inclusion

- Proposal et cadre logique du projet

- Plan de communication du projet RECOSA

- Rapports trimestriels et annuels du projet

- Compte Rendus des CoPil

- Protocoles et Outils de Collecte des Données

- Bases de données

- Documents de cadrage technique et opérationnel

- PDM et DM des distributions

- Rapports Baseline et Midline, Endline

- Autres

**4.2 Évaluation et parties prenantes du projet**

Le projet RECOSA est mis en œuvre par un consortium d’ONG travaillant selon les mécanismes de gouvernance définis par l’annexe 3 des accords de collaboration. La synergie entre les organisations est de mise, mais chaque organisation met en œuvre des services selon son mandat et son expertise. Un comité technique se réunit en fonction des besoins pour définir la guidance méthodologique nécessaire à garantir la qualité de la mise en œuvre du projet. Le comité de pilotage du projet est constitué par les premiers responsables de chaque organisation membre et se réunit trimestriellement par pays et annuellement en COPIL interpays. L’unité de gestion du projet se réunit une fois par mois pour définir les plans opérationnels.

Compte tenu de la nature du projet RECOSA, il serait essentiel de saisir avec précision les points de vue, les opinions et les appréciations des partenaires du projet. Une sélection des personnes à interviewer devrait être faite parmi les 08 ONG partenaires membres du consortium. Les critères de sélection seront définis par le ou les évaluateurs, en consultation avec les membres du CoPil qui sera mis en place, au cours de la phase de démarrage de la mission.

Le CoPil sera présent aux moments clés de l'exercice (lancement, présentation de la méthodologie d'évaluation, présentation des résultats) et est chargé de valider chaque étape du processus d'évaluation, c'est-à-dire les TdRs, la sélection des évaluateurs, la méthodologie et tous les livrables de l'évaluation.

Les membres du CoPil superviseront le cadre général de l'évaluation, élaboreront les documents nécessaires (comme les termes de référence), sélectionneront les consultants et valideront les résultats de l'évaluation. En fonction de la nécessité et de la capacité d'impliquer, des présentations virtuelles seront organisées pour fournir les informations nécessaires avant la validation, ou pour valider collectivement la méthodologie et le projet final de présentation. Un point focal pour les évaluateurs sera identifié, ainsi qu'un point focal pour les membres principaux ; ils seront la porte d'entrée principale pour les contacts entre les consultants et le CoPil.

1. **PRINCIPES ET VALEURS**

**5.1 Politiques de sauvegarde et de lutte contre la corruption**

Cliquez sur les liens en dessous pour y accéder

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| [***Code de Conduite***](https://www.hi.org/fr/recherche?q=code+de+conduite) | [**Protection des Bénéficiaires**](https://www.hi.org/fr/recherche?q=protection+des+beneficiaires) | [**Protection de l'enfance**](https://www.hi.org/sn_uploads/document/PI-02---PPE---Politique-de-protection-de-l-enfance.pdf) | [**Lutte contre la fraude-Corruption**](https://www.hi.org/sn_uploads/document/PI04_PI_politique-lutte-contre-fraude-corruption_1.pdf) |

* 1. **Mesures éthiques et participation\***

Dans le cadre de cette évaluation, le projet s'engage à respecter certaines mesures éthiques. Il est impératif que ces mesures soient prises en compte dans l'offre technique :

* Garantir la sécurité des participants, des partenaires et des équipes : l'offre technique doit préciser les mesures d'atténuation des risques.
* Garantir une approche participative et centrée sur la personne/communauté : l'offre technique doit proposer des méthodes adaptées aux droits et aux besoins de la population cible (par exemple, des outils adaptés aux publics analphabètes/la langue des signes/des supports adaptés aux enfants et accessibles, etc.) Les personnes présentant différents types de handicap doivent être ciblées et incluses dans le processus d'évaluation.
* Obtenir le consentement libre et éclairé des participants : la proposition technique doit expliquer comment l'évaluateur obtiendra le consentement et/ou l'assentiment libre et éclairé des participants.
* Assurer la sécurité des données personnelles et sensibles tout au long de l'activité : l'offre technique doit proposer des mesures de protection des données personnelles.

\*Ces mesures peuvent être adaptées lors de la réalisation du rapport initial.

* 1. **Autres**

Le contexte des zones de mise en œuvre du projet est marqué par une concentration et une superposition de crises (sécuritaire, humanitaire et sociale) qui freine les efforts de développement et rétrécit l’accès aux zones. Les décisions pour la phase de terrain doivent donc intégrer l'aspect sécurité. Certaines zones du projet ne sont plus accessibles aux personnes étrangères. Le prestataire devra en tenir compte dans la constitution de ses équipes de collecte.

Le projet ne comporte pas de sujets sensibles, mais il est demandé aux évaluateurs de respecter les mesures éthiques de HI mentionnées ci-dessus.

1. **LIVRABLES ET CALENDRIER**
   1. **Livrables**

* Contenu (annexe), langue, format et quantité
* Un rapport initial affinant / spécifiant la méthodologie proposée pour répondre aux questions d'évaluation, la sélection de la ou des destinations de terrain et un plan d'action. Le rapport comprendra tous les outils proposés (protocole : taille de l'échantillon, traitement des données et systèmes d'évaluation, calendrier détaillé des groupes de discussions, interviews des informateurs clés, etc.), qui seront introduits à la fin de la phase documentaire. Le rapport initial et les outils devront être validés par le Copil avant le lancement de la phase de terrain.
* Un support de présentation des premiers résultats, conclusions et recommandations, à présenter au Copil. Ce document comprendra :

I. Une explication détaillée de la méthodologie et des outils utilisés ainsi que du calendrier ;

II. Une analyse préliminaire des conclusions/résultats de l'évaluation ;

III. Recommandations proposées pour répondre aux conclusions de chacune des composantes du projet ;

IV. Principaux enseignements tirés et meilleures pratiques capitalisées au cours de l'évaluation.

* Un rapport final structuré avec les sections suivantes :

I. Résumé exécutif ;

II. Introduction au contexte ;

III. Méthodologie d'évaluation, y compris les méthodes de sélection et d'échantillonnage, et mentionnez les contraintes et les défis rencontrés, ainsi que les stratégies utilisées pour les surmonter ;

IV. Résultats et conclusions clés détaillés présentés par critère et comprenant des études de cas et des leçons apprises ;

V. Recommandations.

Annexes - tous les outils de collecte de données, les exemples de réussite et les meilleures pratiques, la base de données (le cas échéant) ;

Liste des personnes rencontrées au cours du processus d'évaluation et points saillants des réunions.

* Des formats faciles à lire et/ou accessibles du rapport seront exigés.

Dates de rapport :

* 30 Novembre 2023 (première version du rapport d'évaluation final)
* 10 Janvier 2024 (la version finale du rapport d'évaluation final).

Tous les rapports seront rédigés en Français et le rapport sera soumis en version électronique.

Dans le rapport, la confidentialité sera respectée lors de la représentation d'informations personnelles.

NB : Pour des raisons de confidentialité, le rapport d'évaluation reste la propriété intellectuelle de HI.

|  |  |
| --- | --- |
| Le rapport final doit être intégré dans le modèle suivant : | La qualité du rapport final sera examinée par le CoPil de l'évaluation à l'aide de cette liste de contrôle : |
|  |  |

**6.2 Questionnaire d'évaluation finale**

Un questionnaire de fin d'évaluation sera remis à l'évaluateur et devra être rempli par lui, un membre du CoPil et la personne en charge de l'évaluation.

**6.3 Calendrier d'évaluation**

* Date de début

Au plus tôt le 25 Septembre 2023

* Date de fin de la mission

Au plus tard le 30 Novembre 2023

* Date de soumission de la proposition

10 Janvier 2024 - 23.59h CET

* Estimation du calendrier de la consultation et nombre de jours à passer par le consultant

La consultance d'évaluation devrait durer environ 65 jours (sans compter environ 20 jours d'intervalle pour la validation par le Copil du rapport de démarrage, et la révision/validation du rapport final pour sa finalisation par la consultance). La phase de terrain dans les communes sélectionnées devrait avoir lieu entre Mi-Octobre et mi-Novembre 2023. La date limite pour la soumission du rapport final d'évaluation aux commentaires du Copil est fixée au 30 Novembre 2023. Le rapport final, y compris la validation du Copil, devra être soumis avant le 10 Janvier 2024. Les visites d'évaluation seront planifiées en accord avec l'équipe de projet (HI et partenaires) et en fonction des activités prévues dans le calendrier proposé.  
 Une session de débriefing final aura lieu avec le CoPil, au cours de laquelle le questionnaire de fin d'évaluation sera également rempli. Et les conclusions de l'évaluation seront partagées avec les partenaires lors de l'atelier de clôture du projet et de la période restante du projet pour partager les informations aux bénéficiaires du projet.

Il est à noter que le projet prévoit de contracter le consultant d’ici-là mi/fin-Septembre 2023.

1. **RESSOURCES**

**7.1 Expertise recherchée du ou des consultant-es**

L'évaluation peut être réalisée par une équipe d'experts présentant des expériences complémentaires et sera placée sous la responsabilité d'un chef d'équipe choisi parmi l'équipe d'experts. Cette personne physique ou morale (bureau d’étude ou consultant/e indépendant/e) assurera toute la communication avec le CoPil d'évaluation finale du RECOSA et sera la seule personne responsable de la gestion de l'organisation de l'évaluation.

L'équipe d'experts doit réunir les compétences, l'expérience et les connaissances suivantes :

* Formation, expérience et références requises pour chaque expert
* Diplôme minimum : Master dans le domaine des sciences sociales et/ou politiques, développement rural ou dans un domaine connexe
* Expérience avérée en matière d'évaluations externes et finales de projets, y compris en matière d'évaluation de programmes/projets régionaux/multi-pays offrant une intervention complexe (requise) ;
* Profil senior avec une expérience professionnelle avérée dans les domaines en lien avec le développement rural (obligatoire), agriculture, élevage, la sécurité alimentaire, la santé primaire ainsi que le genre et l’autonomisation des femmes ;
* Expérience d’au moins 10 ans en matière de programmes de renforcement des capacités des populations locales et programmes de développement participatif
* Expérience avérée dans un large éventail d'outils/méthodes de collecte et d'analyse de données (requise) ;
* Expérience dans la conduite de techniques d'évaluation participatives (qualitatives et quantitatives), y compris des techniques universellement accessibles (requise) ;
* Expérience de travail avec des organisations internationales non gouvernementales (requise) ;
* Expérience interculturelle et de terrain dans des contextes en développement (de préférence) ;
* Être disposé à travailler dans un contexte socio-économique et sécuritaire difficile
* Expérience de travail dans les pays d'intervention (Burkina Faso-Niger) - (de préférence).

Langues de travail

* Français écrit et parlé (requis) ;
* Connaissance des langues locales des zones d’intervention (de préférence) ;
  1. **Budget**

Le candidat doit détailler son offre en francs CFA (XOF) :

* Le coût quotidien de chaque contributeur ou associé ;
* La répartition des temps d'intervention par travailleur et par étape de travail ;
* Frais annexes (services et documents supplémentaires) ;
* Le coût global de l'intervention, y compris les frais de transport (international et local), les frais de logistique, frais d’hébergement, les frais de traduction, les frais fiscaux (enregistrement du contrat, TVA, IBNR) etc. et les modalités de paiement proposées.

La modalité de paiement proposée est la suivante :

* 25% à la signature du contrat de service
* 25% après la validation du rapport initial
* 50% après la réception de tous les éléments livrables et la validation du rapport final.

Si une autre modalité de paiement est demandée, elle doit être justifiée dans l'offre.

Note : Aucune indemnité journalière ne sera versée au(x) consultant(s). Le consultant sera responsable de sa propre sécurité dans tous les pays, HI ne couvrira aucun frais d'assurance pendant la période de consultation.

**Fiscalité :** Les parties engagées lors de la contractualisation seront soumises aux obligations suivantes, conformément à la fiscalité du Niger :

* Enregistrement au taux de 2% sur le montant HT plus frais de timbres fiscaux, à la charge du bénéficiaire de paiement, dans le mois qui suit la signature du contrat ;
* HI procèdera à la retenue IBNR au taux de 16% sauf s’il s’agit d’un pays membre de l’UEMOA ou de la France ;
* HI procèdera au prélèvement de la TVA pour compte au tiers au taux de 19%.

**7.3 Ressources**

Dans le cadre de la prestation de services, le Consultant sera amené à collaborer avec les équipes de Handicap International.

Les données et documents pertinents du projet seront mis à la disposition de l'équipe d'évaluation au stade de l'étude documentaire. Pour la phase de terrain, HI peut fournir des lettres d'invitation pour les demandes de visa et faciliter le transport par voie terrestre, si nécessaire.

1. **Manifestation d’intérêt**

|  |  |
| --- | --- |
| Contractant (Nom de famille Prénom Poste Date et signature) | Consultant (Nom de famille Prénom Date et signature) |
|  |  |

Les propositions du ou des consultants intéressés doivent inclure :

1. Lettre de manifestation d'intérêt, incluant la manière dont les aptitudes et les compétences décrites dans les termes de référence seront satisfaites **(obligatoire)** ;
2. Pièce d’identité du représentant de l’entreprise et du consultant **(obligatoire**), numéro d’identification fiscale avec document justificatif**.**
3. Curriculum vitae **(obligatoire)** détaillant l'expérience et les qualifications du/des consultant(s) en matière d'évaluations d'impact et dans le domaine de la résilience, du relèvement économique ; référence des missions précédentes effectuées ou échantillon du travail accompli (s'il s'agit d'une équipe de consultants, tous les CV ainsi que les justificatifs des expériences doivent être inclus) ;
4. Proposition technique **(obligatoire)** comprenant la conception et la méthodologie de l'évaluation, la collecte et l'analyse des données, les activités proposées pour atteindre les objectifs de la mission. Elle doit inclure une proposition de calendrier tenant compte des limitations contextuelles (voir détails ci-dessous) ;

* Respect du cahier des charges ;
* Calendrier prévisionnel de la mission ;
* Références de minimum deux (2) travaux similaires antérieurs ;
* Dates de disponibilité précisées ;
* Compréhension des TDR :
* Appropriation du contexte général de l'évaluation
* Compréhension et analyse du contexte du projet et de son évaluation
* Compréhension et analyse des objectifs et enjeux de l'évaluation
* Compréhension et interprétation des questions évaluatives
* Apport de l'offre.
* **Méthodologie proposée** :

Processus :

* Étapes claires et structurées ;
* Prise en compte des étapes d'appropriation, d'analyse et de rédaction.

Outils :

* Pertinence des outils proposés ;
* Justification des choix opérés ;
* Prise en compte des limites de la méthodologie ;
* Prise en compte de la dimension genre/handicap/âge.

Relation commanditaire /point focal :

* Respect de la démarche souhaitée dans les TDR ;
* Nombre de réunions/restitutions ;
* Approche participative (notamment pour la formulation des recommandations, voire des conclusions).

Livrables :

* Respect des TDR ;
* Apport de l'offre.

Calendrier

* Respect des TDR ;
* Disponibilité des consultants ;
* Faisabilité par rapport à la méthodologie proposée ;
* Niveau de précision suffisant.

1. Trois (3) références dont deux (2) doivent être issues d'une expérience antérieure similaire ;
2. Proposition financière en FCFA (obligatoire). Tous les coûts liés à la consultation sans exception compris des déplacements au terrain (y compris la TVA de 19%, le cas échéant) doivent être inclus dans le plan financier du consultant ;

Si une autre modalité de paiement est demandée, elle doit être justifiée dans l'offre.

1. Le Consultant doit également joindre à son offre les documents annexes dûment remplis (avec signature, tampon et date) fournis par HI.

Note : Aucune indemnité journalière ne sera versée au(x) consultant(s). Le consultant sera responsable de sa propre sécurité dans tous les pays, HI ne couvrira aucun frais d'assurance pendant la période de consultation.

L'évaluation des candidatures sera effectuée par un comité de sélection en 2 phases :

* Sélection administrative : vérification du caractère complet de la candidature (tous les éléments obligatoires énumérés ci-dessus). Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération pour la sélection technique.
* Sélection technique : les critères de sélection de la meilleure candidature seront basés sur la qualité de la proposition technique (30 points), la compétitivité de la proposition financière (40 points), les compétences en ressources humaines et les expériences antérieures, ainsi que l'expertise démontrée du candidat (30 points).

|  |
| --- |
| ***Approche méthodologique et description détaillée de la méthodologie (30 points)*** |
| ***Contexte et compréhension des TdR (10 points)***  *\*Compréhension du contexte..............................................................................................................4 pts \*Analyse des TdR.................................................................................................................................6 pts* |
| ***Calendrier proposé pour la mission (5 points)*** *\* Respect de la durée d’exécution globale de l’activité .............................................................2,5 pts \* Pertinence de la durée proposée pour chaque étape .............................................................2,5 pts* |
| ***Méthodologie proposée (15 points) \*****Pertinence des modalités proposées pour la réalisation de la mission…………………………….8 pts \* Lien clair (cohérence) avec les objectifs, résultats et livrables ………………………………..…..4 pts \* Qualité de la prise en compte de la situation sécuritaire pour le déroulé de la mission….3 pts* |
| ***Profil du/des consultants (références techniques, missions similaires avec attestations) : 10 pts*** |
| ***Avoir une expertise en capitalisation avec au moins Cinq (05) ans d'expériences en matière de capitalisation de projets de développement communautaire, de gouvernance de renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles (10 pts)*** *\* d’un (01) à deux (02) ans d'expérience en matière d'évaluation..........................................1 pts  \* de trois (03) à quatre (04) ans d'expérience en matière d'évaluation.................................5 pts  \* cinq (05) ans d'expérience en matière d'évaluation................................................................7 pts \* six (6) années d'expérience en matière d'évaluation.........................................10 pts* |
| ***Bonne connaissance des thématiques en lien avec l’évaluation (6 pts)*** *\* pas d'expérience ………………………………………........................................................................0 pt \* si 1 an d’expérience .......................................................................................................................3 pts \* si plus 2 ans d’expérience ……………….......................................................................................6 pts* |
| ***Connaissance du contexte de la zone d'intervention des projets (2 pts)*** *\* aucune connaissance du contexte de la zone............................................................................0 pt \* au moins une expérience dans la zone d'intervention.............................................................1 pt \* deux expériences et plus dans la zone d'intervention.............................................................2 pts* |
| ***Expérience en matière de collecte de données y compris la maîtrise des méthodes quantitatives et de recherche qualitatives (12 points)*** *\* aucune expérience en matière de collecte de données ..........................................0 pt \* d'une (01) à trois (03) expériences en matière de collecte de données.............4 pts \* de quatre (03) à six (06) expériences en matière de collecte de données........8 pts \* sept (07) expériences et plus en matière de collecte de données.....................12 pts* |
| ***Offre financière (40 points)*** |
| ***TOTAL EVALUATION (sur 100 points)*** |

* Étapes de sélection
* 08 Septembre 2023 : délai de soumission des candidatures
* 18 Septembre 2023 au plus tard : sélection des consultants
* 25 Septembre 2023 : contractualisation du consultant sélectionné

La date limite de dépôt des candidatures est fixée à 08 Septembre 2023 à 12H00 heure de Niamey.

Les propositions doivent être soumises à l'adresse électronique suivante : [achats@niger.hi.org](mailto:achats@niger.hi.org) en indiquant l'objet du courriel : "Consultation Évaluation finale RECOSA".

Seuls les candidats ayant réussi la sélection administrative seront pris en considération pour l'évaluation technique et ils seront ensuite informés de la décision finale. Les candidats sélectionnés pourront être invités à un entretien (par téléphone, teams, Skype ou par écrit).

HI se réserve le droit de contacter les candidats pour obtenir des informations complémentaires avant la sélection finale du comité de sélection.

1. **ANNEXES**

* [Le cadre de qualité de HI](https://hi.org/sn_uploads/document/QualityFramework_EN.pdf), sur lequel tous les évaluateurs doivent se baser.  
  [https://hi.org/sn\_uploads/document/QualityFramework\_FR.pdf](https://hi.org/sn_uploads/document/QualityFramework_FR.pdf%20)
* [La Politique Handicap - Genre - Age](https://hi.org/sn_uploads/document/IP_DisabilityGenreAge_1.pdf), doit guider l'approche et la construction des outils d'évaluation dans l'offre technique.  
  <https://hi.org/sn_uploads/document/IP_DisabilityGenreAge_1.pdf>
* Les bonnes pratiques commerciales de HI <https://www.hi.org/sn_uploads/Annexe_1_Bonnes_pratiques_commerciales_Appel_Offres.pdf>